



► Premier plan. Philippe Laurent : « La culture, marqueur fort d'un territoire »



Le député Jean Grellier, Philippe Laurent et Jany Rouger (de g. à d.).

Aller au plus près des acteurs culturels, dans les régions, pour faire remonter les problématiques en haut lieu : telle est l'ambition de la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC), dont le Conseil d'administration était réuni jeudi à la Maison de l'emploi de Bressuire.

Le Syndicat du pays du Bocage bressuirais est l'une des 550 collectivités membres de la FNCC. Et le vice-président du Pays, Jany Rouger, occupe dans cette instance une fonction identique. Il est à l'initiative de la tenue de cette réunion en Bocage, à laquelle quinze administrateurs ont pris part.

Depuis plus de cinquante ans, la FNCC s'emploie à éviter la mise en place d'une « culture d'Etat », selon le président de la FNCC, Philippe Laurent. Ce dernier rappelle que « 70 % du financement de la culture s'opère via les collectivités locales ».

D'où l'importance de porter la voix des acteurs régionaux au sein du ministère compétent.

A ce titre, la FNCC se considère comme étant « un interlocuteur majeur, en s'appuyant sur des expériences locales ». Sur la table des discussions, ces prochains mois, arriveront « le projet de loi sur le patrimoine, l'éducation artistique, le soutien à la création artistique et la question du financement du régime de l'intermittence. Le livre numérique, et par là même l'évolution du rôle des bibliothèques, doivent aussi être discutés au même titre que les nouveaux rythmes scolaires », selon Philippe Laurent. « La culture est devenue un marqueur fort d'un territoire. Je ne dis pas que tous les élus ont cette sensibilité. Bien sûr, les budgets culturels souffrent aussi. Mais la culture n'est plus assimilée à un loisir. C'est un domaine d'action publique présent dans l'urbanisme, l'éducation, le social ».